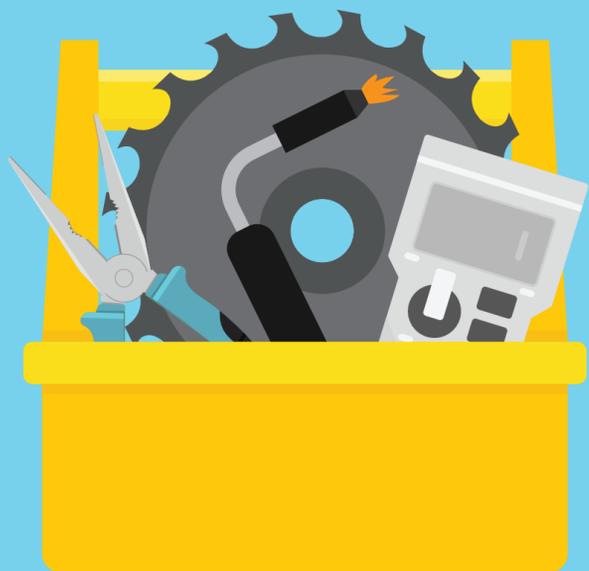


INDUSTRIE



Opérateur de procédés industriels (secteur de la transformation des aliments)

Un opérateur de procédés industriels (secteur de la transformation des aliments) fonctionne, surveille, ajuste et entretient les unités et l'équipement de transformation des aliments.

As-tu une bonne dextérité manuelle? As-tu le sens du détail? Aimes-tu travailler de manière créative avec tes mains? Aimes-tu utiliser une variété d'outils manuels et électriques? Peux-tu soulever confortablement 50 lb?



COMPÉTENCES ESSENTIELLES LES PLUS IMPORTANTES

- l'attention aux détails
- la communication
- la résolution de problèmes
- le travail en équipe



GAINS POTENTIELS

Salaire horaire

de 17,20 \$ à 28,05 \$

Salaire annuel

de 33 540 \$ à 54 697 \$

Gagne jusqu'à 100 000 \$ pendant ton apprentissage



POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE

Tu pourrais travailler dans :

- des usines de transformation des fruits et légumes
 - des laiteries
 - des minoteries, boulangeries, raffineries de sucre
 - des usines de transformation de la viande
 - des brasseries
 - d'autres établissements de transformation des aliments et des boissons
- ou un jour avoir ta PROPRES entreprise!

Autres métiers connexes :

- Opérateur de procédés industriels (produits du bois) (246W)
- Opérateur de procédés industriels (raffinerie, procédés chimiques et liquides) (246F)
- Opérateur de procédés industriels (secteur de l'énergie) (246R)



Pour devenir un opérateur de procédés industriels (secteur de la transformation des aliments), tu pourrais participer à un programme de formation en apprentissage.

Commence ton apprentissage dès maintenant avec le PAJO!



DÉTAILS IMPORTANTS

• CODE 246T

- Métier non obligatoire
- 4 000 heures en milieu de travail + 300 heures en classe (niveau 1)
- Total de 4 300 heures (environ deux à quatre ans)
- Pas d'examen de certification

Consulte les programmes spécialisés de ton école secondaire pour explorer les métiers!

Laisse le PAJO te prêter main-forte!

Visite [Métiers spécialisés Ontario](#) pour plus de renseignements.